

[1668 n. November 13.]

A

SCHREIBEN [VON BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN AN DEN SAV. AMBASSADOREN
BENOIT II CIZE, BARON DE GRESY]

Da sein Sohn [Beat Kaspar Zurlauben] erst heute morgen während der Messe hier eingetroffen sei, habe er den Ammann [Karl Brandenburg] erst nach dem Mittagessen aufsuchen können. *"Je luy ay parlé et concerté avec luy seul plus de trois heures durant, Sur les nouveaux mots, que V.E. desire d'adioindre dans La declaration [bezüglich der Inschutznahme Genfs und der Waadt] donnée du canton de Suiz, Luy ayant aussi rendus la lettre de V.E. et L'asseuré en outre de Bouche, qu'elle ne se rendroit point ingrate envers Luy, pourveu qu'il consente aussi a ce, que V.E. desire seulement faire mieux exprimer dans ladite declaration, n'estant rien derogé a la substance d'Jcelle, comme Je puis pour ma personne suffisamment Juger, mais Comme V.E. mesme peut considerer, que toutes personnes ne se veillent pas faire tousiours capables, de comprendre les Choses dans Leurs naifueté, et fault donc se servir du temps, et du loisir pour les mieux Instruire et comme un demi Jour m'estoit trop court pour le faire de Costé et d'autre, et pour divertir les soupcons, qu'on en pourroit prendre Sans raison, et d'autre part, que V.E. a désiré, qu'on ne tienne pas le Conseil [Stadt- und Amtsrat] sans une ferme assurance, J'ay accepté la dilation, que mons. Le landamme m'a proposé pour le Jeudy ou vendredy prochain puis que mesmement demain, nous partirez d'icy tous deux, pour decider quelque different, qui se trouve a la riviere de Rus, ou possible quelques Deputez de Lucerne, Comme voisins, se trouveront aussi, et dans cete occasion Je ne manqueray point de travailler d'avantage, et en mon absence, de remettre a d'autres vrays Amys, de faire de mesme Chez nous, dont V.E. doibt estre veritablement persuadé, ... que Je tiens L'Interest de S.A.R. [Herzog Karl Emanuel II.] et c'est [!] affaire plus a Coeur, que le mien propre, et Cela pour plusieurs respects et raisons, Comme Je communiqueray quelques Jour de Bouche a V.E."*

Da er eine umgehende Stellungnahme seinerseits erwarte, lasse er ihm vorliegendes durch einen Expressboten zugehen.

Kopie, in franz. Sprache
AH 35, 263^f